

ENVIRONNEMENT



le Moule se mobilise !

Plus propre, plus sain, plus vert ; mariant développement et environnement...

Un nouveau Moule est en train de naître en ce début du XXIème siècle !

Les effets de cette mutation ne sont pas encore spectaculaires. C'est normal puisqu'il fallait avant toute chose bâtir des fondations solides.

Les fondations ne sont jamais spectaculaires !

Souvenez-vous du Moule défiguré et martyrisé d'il y a 20 ans tout juste, après le passage du cyclone Hugo. Regardez le Moule d'aujourd'hui. La Municipalité applique à la problématique de l'environnement, la même stratégie et la même méthodologie que celle qui lui a permis de réussir le développement de son territoire : réflexion, analyse des atouts et des obstacles, définition des objectifs, définition d'une stratégie, mise en oeuvre de cette stratégie.

Dans ce supplément du journal municipal, nous vous proposons de découvrir cette stratégie et les moyens qui se mettent progressivement en oeuvre pour faire du territoire moulien dans son ensemble un fleuron du développement durable en Guadeloupe.



Un nouveau service :

La Direction de l'Environnement, du Cadre de vie et du Développement Durable

Le 1er octobre dernier, la Ville du Moule s'est dotée d'une Direction de l'Environnement, du Cadre de vie et du Développement Durable. Comme l'indique clairement son intitulé, cette nouvelle direction municipale aura trois grandes missions :

- Veiller à la protection de l'environnement
- Assurer aux Mouliens un cadre de vie de qualité : gestion des déchets, propreté urbaine, entretien des paysages, entretien des écoles, des espaces de jeu, signalétique...
- Promouvoir un développement durable sur l'ensemble du territoire du Moule : concilier dévelop-

pement et environnement, encourager l'éco-tourisme, les économies d'énergie, assurer une meilleure connaissance des milieux naturels...

La Direction de l'Environnement, du Cadre de vie et du Développement Durable comprend une centaine d'agents. Pour assurer leur encadrement, la Ville a recruté deux ingénieurs spécialisés dans les problématiques de l'environnement : M. Maurice Anselme, directeur du service et M. Pascal Suenon-Nestar. La priorité immédiate de cette nouvelle direction a été de réorganiser la gestion des déchets ménagers. La privatisation de la collecte dans le centre-ville a été mise en oeuvre. Elle est complétée par une réorganisation des opérations de collecte sur le reste du territoire.

Une nouvelle organisation de la gestion des déchets ménagers

Un ramassage tous les jours, y compris les jours fériés

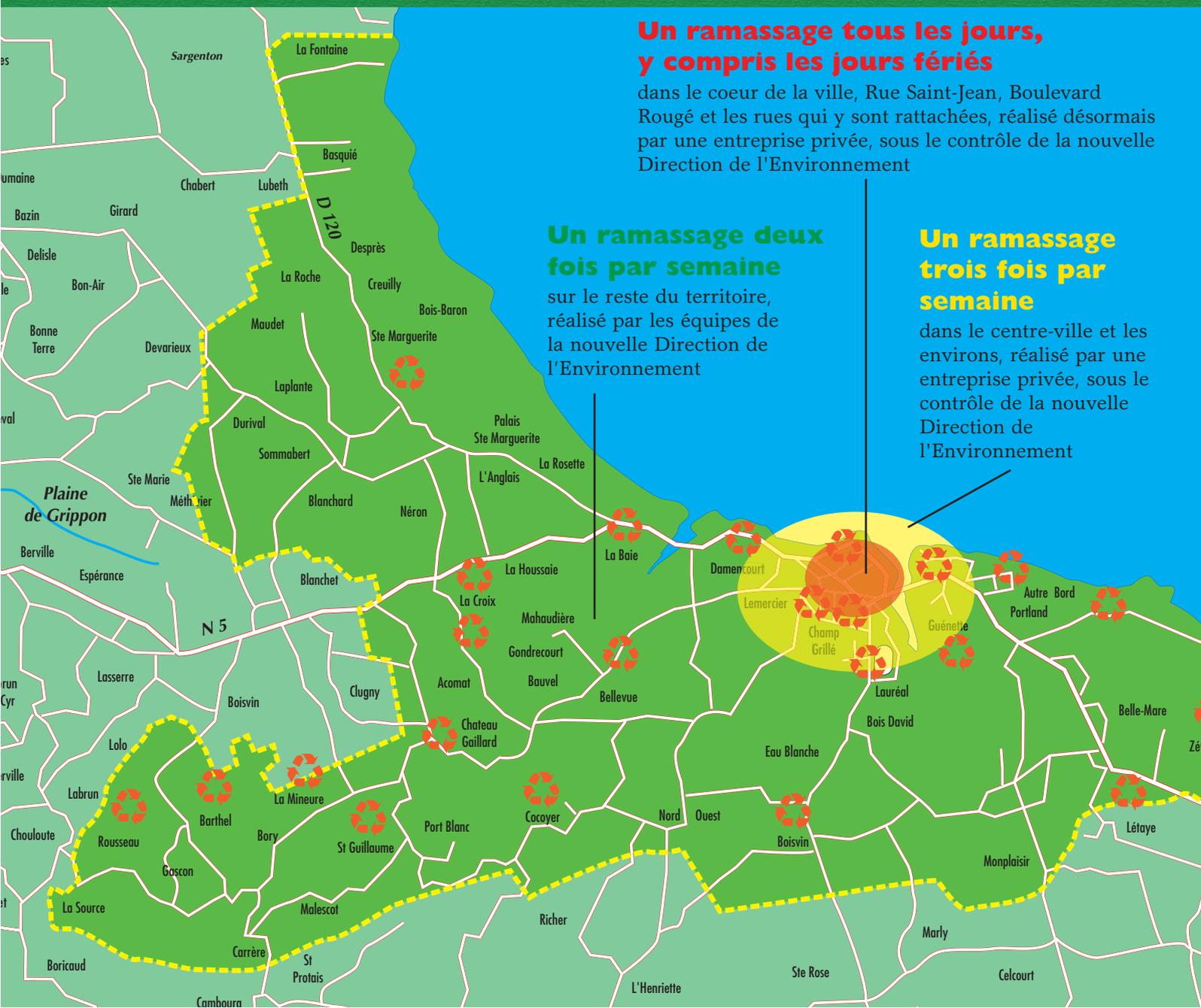
dans le coeur de la ville, Rue Saint-Jean, Boulevard Rougé et les rues qui y sont rattachées, réalisé désormais par une entreprise privée, sous le contrôle de la nouvelle Direction de l'Environnement

Un ramassage deux fois par semaine

sur le reste du territoire, réalisé par les équipes de la nouvelle Direction de l'Environnement

Un ramassage trois fois par semaine

dans le centre-ville et les environs, réalisé par une entreprise privée, sous le contrôle de la nouvelle Direction de l'Environnement



De nouveaux circuits



Lundi Mercredi Vendredi	CENTRE VILLE (BLD ROUGE A LA MER) - BACS COLLECTIFS : (-SHITALOU- ESSO- ECOLE PRIMAIRE PETITE GUINEE- GYMNASSE - PIOCHE - TOP PRIX - DOM - KAZ A PRIX - COLLEGE-LYCEE) - RUE DE LA RESIDENCE DES LAVANDIERES ET DU CIMETIERE - RUE SABIN DUCADOSSE- RUE DUCHASSAING PROLONGE JUSQU'AU ROIND POINT - BLD LEVASSEUR JUSQU'A LA PHARMACIE PAPELARD - COLLECTIFS RESIDENCE LACASCADE- ROCADE SERGENT - RUE STE ANNE COMPLET - ZAC DE SERGENT COMPLET - CHAMPS GRILLE 1 - CENTRE D'AFFAIRES DE DAMENCOURT COMPLET - LES ALIZES - COLLECTIFS DE BARBADINES + GUENETTE 2 +INDIVIDUEL)
Mardi jeudi Samedi	CENTRE VILLE COMPLET (DE BLD ROUGE A LA MER) + PETITE-GUINEE COMPLET + LEMERCIER + DUCHASSAING PROLONGE JUSQU'À ROIND POINT + BONAN, VASSORT, SERGENT + ZONE DE RECASEMENT DE SERGENT + CHAMPS GRILLES 2 ET 3 + CENTRE D'AFFAIRES DE DAMENCOURT COMPLET + ROCADE SERGENT + RUE STE ANNE (DE ROCADE SERGENT A BLD ROUGE) + LES ALIZES + COLLECTIFS DE BARBADINES + COLLECTIFS DE GUENETTE 2
Dimanche et jours fériés	BLD ROUGE COMPLET - RUE ST JEAN COMPLET - RUE DE LA REPUBLIQUE (PORTION ENTRE BLD ROUGE ET RUE ST JEAN) - BLD CICERON - RUE ALCHILLE RENE BOISNEUF JUSQU'A LA RUE POINCARE- RUE JEANNE D ARC (PORTION ENTRE RUE POINCARE ET DE LA REPUBLIQUE) - (PLACE DE LA LIBERTE, DU CIMETIERE,) - RUE DUCHASSAING PROLONGE (JUSQU'AU BLD GENERAL DE GAULLE) BLD MARITIME JUSQU'AU SPOT - TOUTES LES CORBEILLES DE LA RUE ST JEAN, DU BLD MARITIME ET DU BLD ROUGE - PLAGE DE L'AUTRE BORD

Un ramassage innovant des encombrants

La ville mettra en place le tri sélectif des encombrants. Il y aura un jour de passage distinct pour chaque catégorie d'encombrants : les déchets électro-ménagers, électriques et électroniques, les déchets verts, les mobiliers, la ferraille.

Deux fois plus de Points d'Apports volontaires



Le Moule possède actuellement 29 Points d'Apports Volontaires. Toutes ces bornes seront remplacées d'ici quelques semaines et 13 nouveaux points supplémentaires seront installés. Voici un rappel des bornes déjà installées.

ZEVALLOS
Terrain de football

LETAYE
Libre-service Clartiprix

MOREL
Entrée – Terre-plein central

L'AUTRE BORD
Près des pêcheurs
Près du port

SERGENT
Stade

Bld ROUGE
Terrain Ricou

GARE ROUTIERE

VASSOR
Maison de quartier

STE MARGUERITE
Carrefour La Fontaine

LACROIX
Carrefour

CHATEAU-GAILLARD
Terrain de football

SAINT-GUILLAUME
Moulin

MATIGNON
Abri

LAMINEUR
Abri

BARTEL
Près de Mercury

BOISVIN
Stade

COCOYER
Ecole

CAILLEBOT
Déchetterie

GISSAC-DUCHASSAING
Entrée lotissement

BLD DU G DE GAULLE

SERGENT
Jardin Public

LA BAIE
derrière Shiva

MOREL
Ecole maternelle

GUENETTE
Rue Madame Beausoleil

L'AUTRE BORD
Entrée Plage

ALIZES
Résidence les Marines

CHAMP-GRILLE I

DAMENCOURT
Parking Leader Price



LA DÉCHÈTERIE SERA MODERNISÉE

En juin 1999, le Moule a été la première commune de la Guadeloupe à se doter d'une déchèterie. Dix années plus tard, cet équipement est sous-dimensionné pour une ville de 20 000 habitants. La déchèterie sera bientôt rénovée. Le montant total de l'investissement s'élève à 300 000 euros.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

- La ferraille,
- Les papiers cartons
- Les plastiques,
- Les textiles,
- Les gravats,
- Les pneus,
- Les déchets verts,
- Les pneumatiques,
- Les huiles usagers,
- Les batteries,
- Le verre
- Les emballages ménagers,
- Les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

LES DÉCHETS NON AUTORISÉS

- Les déchets issus de sources radioactives
- Les ordures ménagères brutes,
- Les déchets à base de produits hautement polluants
- Les produits phytosanitaires
- Les déchets des activités de soins

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 7h-17h
Mardi : 7h-17h
Mercredi : 7h-17h
Jeudi : 7h-17h
Vendredi : 7h-17h
Samedi : 7h-14h
Dimanche : 7h-12h

NOUS DEVONS TOUS DEVENIR DES ÉCO-CITOYENS

Vous avez pu mesurer tout au long de ce supplément du journal municipal l'ampleur des efforts humains, matériels et financiers qui ont été engagés pour faire du Moule une ville propre et respectueuse de l'environnement. Ces efforts n'ont de sens que si chacun d'entre vous se mobilise en faveur d'un environnement de qualité et d'une consommation raisonnée. La Direction de l'Environnement s'est donc dotée d'un service de communication dont la principale mission sera de développer au Moule une éco-citoyenneté. D'ores et déjà, il est prévu une



opération pilote en partenariat avec l'Education Nationale, dans le cadre de projets d'école, autour du tri sélectif. Des bornes de tri, adaptées pour les enfants, seront installées dans deux écoles, celles d'Albert Dëbiba-

kas à Zévallos et Aristide Girard, au centre-ville, pour enseigner les bons réflexes et le tri. La Ville participera désormais aux Journées du Développement Durable, à la Journée de l'Eau, aux opérations de nettoyage des plages et des fonds marins. Elle va adhérer au Réseau Tortue, engagé dans la protection de ces animaux. Cette mobilisation doit être celle de tous. Dans vos foyers, sur vos lieux de travail, entre amis, au sein du mouvement associatif, ayons tous désormais les bons réflexes.

Quelques chiffres à retenir

21 tonnes : C'est l'impressionnant tonnage des déchets ménagers produits chaque jour par les Mouléens. 2/3 par la ville et 1/3 dans les sections, ce qui explique la fréquence différente des collectes.

42 : C'est le nombre de bornes d'apport volontaire à votre disposition. Respectez ces bornes. Ne jetez pas d'ordures et d'encombrants à proximité.

300 : C'est le nombre moyen des arrêts effectués par un camion-benne à chaque tournée de ramassage des ordures ménagères. Si à chaque arrêt, il doit gérer les déchets déposés à côtés des poubelles ou les poubelles pas aux normes ou renversées, il ne pourra pas finir son circuit et des usagers seront pénalisés.

2.500.000 euros : C'est le coût de la réhabilitation de l'ancienne décharge municipale. N'aggravez pas la situation ! Ne jetez plus rien sur le site.

• **Ne gaspillons plus les ressources naturelles,**

• **Limitons au strict minimum notre production de déchets et trions ces derniers,**

• **Ne polluons pas notre environnement,**

• **Respectons le travail de ceux qui sont chargés de protéger notre environnement et de gérer nos déchets.**